

L'ÉVEIL

de la nation

Hebdomadaire togolais d'informations générales - Fondé en 2004 Prix : 250 F CFA

Microfinance

Etats financiers

WAGES : P.7

exercice 2013

Projet de Réformes constitutionnelles et institutionnelles :

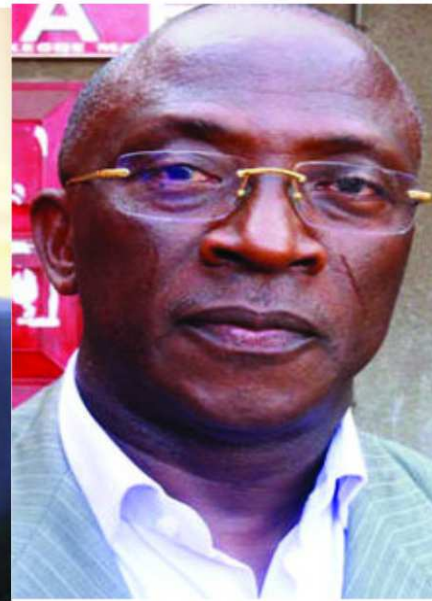
Limitation du mandat scrutin à deux tours, Faure Gnassingbé prend l'opposition de court



Jean-Pierre Fabre



Faure Gnassingbé



Apévon Dodzi

Affaire des incendies et Présidentielle de 2015 : Fabre fait des pieds et des mains pour régulariser sa situation P.3

Démonstration de force en perspective entre le CST et la Majorité Silencieuse : Le MJPG reporte ses manifestations des 27 et 28 juin pour la bonne cause



Koffi Agbessi, coordonnateur du MJPG

Echec du mot d'ordre "Campus mort" du MEET : Les étudiant savent où se trouvent leurs intérêts P.4
L'alliance CST-MEET mise à mal

Relation Togo-Koweït :

Intenses activités diplomatiques de l'Ambassadeur Ouro-Sama

 P.5

L'OPPOSITION PERD SA DERNIÈRE BALLE :

Arc-en-ciel se tire vers le bas et rejoint le CST dans les rues

 P.3

Bassabi Kagbara, Coord. Arc-en-ciel

MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT
ET DES RESSOURCES FORESTIÈRES

SECRETARIAT GÉNÉRAL

Secrétariat Technique de la Plateforme RRC

Projet Gestion Intégrée des Catastrophes
et des Terres

AVIS GÉNÉRAL DE PASSATION DES MARCHÉS

TOGO

Projet Gestion Intégrée des Catastrophes et des Terres (PGICT)

Secteur de l'environnement : gestion des risques et catastrophes, gestion durable des terres et changements climatiques

Prêt No : IDA-GFDRR N°TF 011010 - 013715 / FEM N°TF 011243 / FPMA N°TF 011245 /

TerrAfrica N° TF 098701

ID No du projet : IDA P123922 et P124192

Le Gouvernement de la République Togolaise a obtenu de l'Association Internationale de Développement (IDA), un don d'un montant de US \$ 16 947 408 équivalant à 8,5 milliards de francs CFA, administré par la Banque Mondiale pour financer le Projet Gestion Intégrée des Catastrophes et des Terres, et se propose d'utiliser ces fonds pour exécuter des marchés de fournitures, travaux et services devant être acquis dans le cadre de ce projet.

Le projet comporte quatre (4) composantes :

Composante 1 : Renforcement institutionnel et sensibilisation

Renforcement institutionnel : les capacités des structures nationales, régionales, locales et communautaires clé engagées dans la réduction des risques de catastrophe et la gestion durable des terres (RRC et GDT) seront renforcées à travers la fourniture d'équipements et des formations.

Sensibilisation : la prise de conscience sur les risques d'inondations et de dégradation des terres sera accrue grâce à des campagnes d'information ciblées aux niveaux national et local.

Composante 2 : Activités communautaires d'Adaptation aux changements climatiques et de gestion durable des terres

Activités communautaires dans les bassins fluviaux et les zones inondables : la résilience aux inondations sera renforcée grâce à des activités pilotes ciblées au niveau local qui permettront aux communautés de mieux gérer les risques de catastrophe et la dégradation des terres.

Activités communautaires sur les terres de culture et les pâturages : la résilience de l'agriculture aux changements climatiques, la promotion de la productivité des terres ainsi que l'efficacité de l'utilisation de l'eau et les meilleures pratiques de GDT seront pilotées et promues dans les zones ciblées.

Gestion durable des forêts et des zones humides au niveau communautaire : une assistance sera apportée aux communautés dans la préparation des plans de financement durable et l'élaboration de petites activités génératrices de revenu dans et autour des aires protégées et forêts sélectionnées afin de réduire la pression sur les ressources forestières et restaurer les services des écosystèmes.

Composante 3 : Systèmes d'alerte précoce, de suivi et de connaissance

Système d'alerte précoce (SAP) : Un SAP national sera élaboré pour alerter les communautés des événements d'inondation possible à venir et leur permettre de prendre les mesures appropriées pour protéger les vies et les biens, à travers une collaboration accrue et la communication entre les services nationaux en charge de l'hydrologie et de la météorologie et la Croix Rouge togolaise. Des équipements et formations spécifiques seront donnés aux acteurs clés.

Suivi environnement : Un système national de suivi du climat et de la terre, y compris des données géo spatiales, sera élaboré pour suivre la couverture végétale et l'utilisation des terres (cultures, pâturages/parcours, forêts, zones humides, aires protégées et autres catégories pertinentes) et apporter des estimations de

REPUBLIQUE TOGOLAISE
Travail-Liberté-Patrie

séquestration de carbone dans les zones sélectionnées du projet.

Connaissances : Une mise à jour partielle de la cartographie nationale et les évaluations de risques ciblés seront réalisées pour identifier les investissements appropriés d'atténuation des catastrophes et/ou les mécanismes de transfert de risque, y compris les analyses des dangers, des atouts et de la vulnérabilité. Un guide des meilleures pratiques de GDT sélectionnées qui intègre les impacts des changements climatiques sera également élaboré.

Composante 4 : Gestion du projet

Pour une mise en œuvre efficace du projet, les fonctions de gestion du projet, les communications y compris la gestion fiduciaire, le suivi et évaluation (S&E), la supervision technique, l'établissement de rapports et les audits, seront couvertes sous cette composante.

La composante couvrira également le suivi et évaluation (S&E) ainsi que les études environnementales et sociales concernant la mise en œuvre des activités communautaires.

Les principaux marchés publics prévus du projet sont notamment :

- Les acquisitions par voie de consultation ou d'appel d'offres concernant les fournitures et les services courants ;
- Les travaux de réhabilitation et construction ;
- Les prestations de contrôle et de surveillance ;
- Les études ;
- Les sensibilisations et formations ;
- Réalisation de documentaires.

Les avis spécifiques de passation de marchés seront publiés, suite à l'avis général de passation des marchés, dans le quotidien national " Togo-Press ", le journal des marchés publics et au besoin sur le site Client connection de la Banque mondiale.

Les marchés seront passés conformément aux procédures spécifiées dans les Directives : Passation des marchés financés par les prêts de la BIRD et les crédits de l'IDA (édition courante), et aux dispositions du décret n°2009-277/PR du 11 novembre 2009 portant Code des marchés publics et délégations de service public. Ils sont ouverts à tous les candidats qui remplissent les conditions stipulées dans les directives. Les consultants seront choisis conformément aux Directives : Sélection et emploi de consultants par les emprunteurs de la Banque Mondiale, (édition courante).

Les avis relatifs aux différents marchés qui doivent être passés conformément aux procédures d'appel à la concurrence internationale de la Banque Mondiale seront publiés, dès leur communication, dans Development Business, dans le dgMarket et dans les journaux locaux.

Les informations complémentaires relatives à cet avis peuvent être obtenues à l'adresse indiquée ci-dessous :

Secrétariat technique de la Plateforme nationale RRC/

Unité de Gestion du Projet Gestion Intégrée des Catastrophes et des Terres (UGP/GICT) au Ministère de l'Environnement et des Ressources Forestières
sis à Nyékonakpoè au 59 rue de la Kozah dans l'enceinte de l'ancienne direction générale de l'ODEF en face de CENETI

A l'Attention du Coordinateur du Projet

BP : 4825 Lomé-TOGO, République Togolaise,

Tél : (00228) 22 21 75 05 / 22 46 81 08 / 22 46 81 11 ; Email : pgict@yahoo.fr

Fait à Lomé, le 19 juin 2014

Le Coordonnateur du PGICT

Amidou A. MOROU

Projet de Réformes constitutionnelles et institutionnelles : Limitation du mandat scrutin à deux tours, Faure Gnassingbé prend l'opposition de court

Après un premier projet de loi limitant les mandats présidentiels à deux, le gouvernement a déposé sur la table du président de l'Assemblée nationale un nouveau projet mardi dernier.

Ce 2ème projet de loi est relatif au mode de scrutin de l'élection présidentielle et concerne l'article 60 de la constitution pour introduire un scrutin présidentiel à deux tours.

" L'élection présidentielle à lieu au cours d'un scrutin uninominal majoritaire à deux tours. Le Président de la République est élu à la majorité absolue des suffrages exprimés. Si celle-ci n'est pas obtenue au premier tour du scrutin, il est procédé le quinzième jour à un second tour. Seuls peuvent se présenter au second tour les deux candidats ayant obtenu les plus grand nombre de voix au premier tour. En cas de désistement ou de décès de l'un ou de l'autre candidat entre les deux tours, les suivants se présentent dans l'ordre de classement.

Au second tour est déclaré élu le candidat qui a obtenu le plus grand nombre de voix ". Voilà en substance le texte envoyé à l'Assemblée nationale par le gou-



Fabre Jean-Pierre

vernement sous l'instigation du Chef de l'Etat, Faure Essozimna Gnassingbé.

Comme on peut le constater aisément les dialogueurs de Togo télécom Il ont perdu le temps inutilement rien que pour les pain-croissants, les Sandwich, les pauses-café et peut-être le chemin indiqué par le chef de l'Etat, aujourd'hui c'est ce dernier qui fait le boulot.

Cette opposition a prêté toutes les intentions machiavéliques à Faure Gnassingbé et voilà qu'ils sont surpris et déboussolés, par la grandeur d'âme, la responsabilité, l'amour de la patrie, la volonté d'apaisement et de décripation, la recherche de la paix du



Faure Essozimna Gnassingbé

Président de la République.

Honte à eux car Jean-Pierre Fabre, Ajavon Zeus, Dodji Apévon et compagnie croyaient que Faure avait peur de la limitation de mandat ou du scrutin à deux tours.

Pour le député de Tchoudjo Ouro Akpo Tchagnao, " les choses vont désormais dans le bon sens ".

Mais c'est le Président national d'OBUTS, l'ancien Premier ministre Gabriel Messan Agbéyomé Kodjo qui exprime mieux la situation en parlant de la volonté du chef de l'Etat Faure Gnassingbé de décriper la vie politique nationale.

Vivement que les agités du

CST comprennent également que c'est dans le camp de l'opposition qu'il faut faire un ménage. Le Président Faure quant à lui est décidé à démocratiser apaiser et



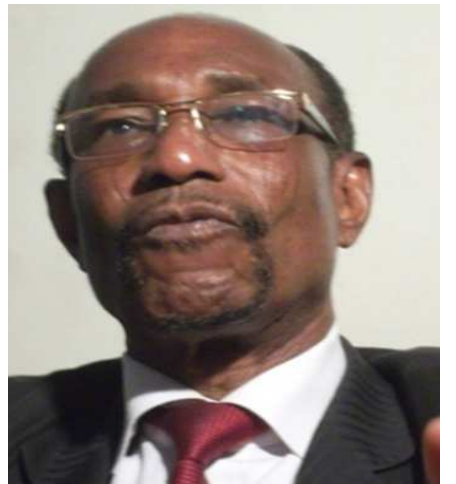
Apévon Dodji

développer le Togo pour le bien des générations présentes et futurs.

L'Eveil de la Nation

L'OPPOSITION PERD SA DERNIERE BALLE : Arc-en-ciel rejoint les marcheurs du CST dans les rues mais hélas !

Au Togo, les acteurs politiques de l'opposition sont parfois irréalistes. Sinon comment comprendre que pendant que l'Assemblée Nationale élue démocratiquement et où ils siègent, débat des réformes, l'opposition fuit le débat et décide de vandaliser les rues.



Bassabi Kagbara, Coordinateur Arc-en-ciel

Ils n'ont même pas la notion d'expérience car la même stratégie a été utilisée en 2013 avant les législatives et ça a échoué. En principe on abandonne ce qui ne marche pas pour expérimenter autre chose.

Mais têtus et la naïveté aidant ils croient au déluge, alors que le Togo de 2014 n'est pas celui de 1990.

En 2013 pendant qu'ils défilaient de Kodjindjin à la plage, UNIR était sur le terrain et le résultat tout le monde le connaît.

Le comble aujourd'hui c'est qu'Arc-en-ciel, qui était en marge de ces manifestations mijotées, planifiées par Jean-Pierre Fabre et Ajavon Zeus, a décidé de rejoindre la rue.

En effet, dans un communiqué rendu public mercredi la Coalition Arc-en-ciel appelle ses militants et sympathisants à prendre part à ces manifestations.

Comme Si l'élection présidentielle ou l'adoption des réformes seront faites au "vandalisomètre".

Cela dénote du manque de maturité des Responsables de l'opposition qui ne savent même

pas ce dont le peuple a besoin.

Il faut signaler que le CST par ces manifestations de rue entend obtenir des réformes constitutionnelles et institutionnelles dont le projet de loi est en discussion à l'Assemblée nationale.

La majorité silencieuse, une fédération d'associations et de mouvements, qui projetait organiser une manifestation de rue samedi prochain a du l'annuler pour donner le temps aux honorables députés d'adopter les projets de réformes qui leur ont été envoyés.

Pourquoi alors l'opposition ne peut pas faire prévaloir le bon sens pour reconnaître la force du caractère par laquelle Faure Gnassingbé, à la surprise de tous a accepté d'introduire un projet de réformes de la constitution et ainsi surseoir à sa marche ?

Qu'à cela ne tienne, le peuple togolais qui est fatigué de ces marches infructueuses n'est plus prêt à suivre à suivre les vendeurs d'illusions.

La Rédaction

Présidentielle de 2015 : FABRE FAIT DES PIEDS ET DES MAINS POUR RÉGULARISER SA SITUATION Affaire des incendies une épine dans la gorge

Ce n'est plus un secret pour personne que Jean-Pierre Fabre, le président de l'ANC autoproclamé chef de file de l'opposition, pourrait ne pas pouvoir se présenter à l'élection présidentielle dont il rêve chaque jour. Et pour cause, il demeure toujours sous contrôle judiciaire et qu'il ne jouit que d'une liberté provisoire alors que les échéances de 2015 approchent à grands pas. Conscient que si la situation reste telle quelle, sa candidature aux élections pourrait être hypothéquée.



Fabre Jean-Pierre, président de l'ANC

puisque c'est d'eux qu'il s'agit, son déjà en actions.

Mercredi ils ont réunit la presse pour dire que le dossier des incendies des marchés de Kara et de Lomé est " vide " parce qu'il ne contient pas d' " éléments factuels ". Et comme-ça ils réclament un non-lieu " rapide ".

Qui se moque de qui ?

C'est au juge d'instruction ou au Procureur de la République de constater que le dossier est vide

et non les avocats.

Et pourquoi " rapide " parce qu'on voit à l'horizon la présidentielle de 2015.

Alors même que Me Bourdon se contredit dans sa déclaration on sent plus de l'affairisme que de la volonté de faire la lumière.

Et c'est Jean-Pierre Fabre lui-même qui le dit bien lorsqu'il estime que, ceux qui échafaudent des plans pour l'éloigner de la présidentielle de 2015 seront surpris.

Dans tous les cas, cette affaire des incendies des marchés de Kara et de Lomé risque d'être une grosse épine dans la gorge du leader de l'ANC.

Kpelafia Biva

Raison pour laquelle depuis un certain temps il fait des pieds et des mains pour régulariser sa situation avant la présidentielles.

La dernière trouvaille en date, est l'arrivée des " Yovo " d'Europe pour venir demander au procureur de la République de prononcer un non-lieu en sa faveur.

Mes William Bourdon et Georges Henry Beauthier

Echec du mot d'ordre " Campus mort " du MEET : Les étudiants savent où se trouvent leurs intérêts L'ALLIANCE CST-MEET MISE À MAL

En prélude aux manifestations de rue que le Collectif Sauvons le Togo (CST) organise les 26, 27 et 28 Juin, le conglomerat de Zeus Ajavon a fait un ballon d'essai par l'entremise de sa branche étudiante le Mouvement pour l'Epanouissement de l'Etudiant Togolais (MEET) qui a tenté de tenir une marche sur le boulevard Gnassingbé Eyadéma en direction de la Présidence de la République.

Suite à cet échec, les responsables du MEET affidés du CST ont décidé de lancer un mot d'ordre " Campus mort " à compter du mercredi 25 Juin.

Au fait la raison cachée était de permettre aux étudiants de se libérer des cours, TD et autres pour pouvoir joindre les rangs des manifestants du CST les 26, 27 et 28.

Malheureusement pour les apprentis sorciers, les étudiants ont tout compris.

Mercredi donc, du Campus nord au campus Sud, des amphis 600 et 20 ans aux amphis 1500 et 1000 en passant par les

Agora FASEG ou FLESH, les étudiants étaient nombreux sur le campus.

Et comme à l'accoutumé ils ont eu cours, TD et autres. Décidément les temps sont mauvais pour Jean-Pierre Fabre et

ses Sbières.

Les étudiants ayant compris où se trouvaient leurs intérêts en boycottant le mot d'ordre " Campus mort " aisément un coup dur à l'opposition qui comptait sur leur mobilisation à ses côtés.



Kondo Akoumabou, président du MEET
Ainsi l'alliance CST-MEET est

sérieusement mise à mal. Personne n'est plus dupe ou naïf.

Les étudiants ont choisi le Camps du dialogue et du développement et non celui du vandalisme et de la destruction.

Les temps changent seuls quelques cancrs ne le comprennent pas.

La Rédaction

Démonstration de force en perspective entre le CST et la Majorité Silencieuse : Le MJPG reporte ses manifestations des 27 et 28 juin pour la bonne cause

Nous l'annonçons dans notre dernière parution. La Coordination nationale du Mouvement des Jeunes pour la Popularisation de la bonne Gouvernance (MJPG) connu généralement sous le vocable de la Majorité Silencieuse, projetait battre le pavé les 26, 27 et 28 juin prochains.

Ces manifestations coïncidaient avec celles qu'organise le CST aux mêmes dates. Mais voulant se mettre au déçu de la mêlée, le MJPG a eu l'ingénieuse idée de sursoir ses manifestations qui constituaient, à n'en point douter, une réponse forte au CST qui pensait avoir le monopole de la rue. L'annonce de ce report a été faite lors d'une séance de sensibilisation organisée hier au Centre Communautaire de Tokoin par les premiers responsables du MJPG.

Pour maintenir allumé la lanterne de ses militants et sympathi-



Koffi Agbessi, coordonnateur du MJPG

sants, le MJPG a dans sa stratégie de mobilisation, initié des actions dont la finalité est de continuer d'assurer l'éveil citoyen par apport à l'actualité sociopolitique de notre pays. C'est justement ce qui avait conduit le Mouvement à initié l'organisation des manifestations des 26, 27 et 28 juin 2014. Mais après analyse et en prenant toutes ses

responsabilités face à un enjeu national majeur, la Coordination a décidé d'accéder à la requête des autorités de sursoir à ces manifestations, pour préserver le climat de paix et de sécurité dont jouit notre pays.

En outre, dans une déclaration lue lors de son meeting tenu hier au Centre Communautaire de Tokoin, la Coordination a fait

remarquer que le vrai débat, celui qu'on veut occulter est celui des résultats.

D'où sommes-nous venus et où en sommes-nous aujourd'hui ? Pourquoi le débat est-il déplacé du champ des réalisations concrètes pour se focaliser sur des a priori et des procès d'intentions sur la personne du Président Faure ? Pourquoi au lieu de faire des propositions alternatives pertinentes et réalistes, l'opposition s'enferme-t-elle dans une logique de lutte de clan ?

Le MJPG, pour sa part, tient à faire constater que, nulle part, l'avènement au pouvoir de l'opposition n'a encore fait le bonheur des électeurs. Le Mouvement conclut en soulignant que les réformes, voulues par tous, seront faites, à une seule condition : au rythme des réalités du pays.

La Rédaction

Pour vos annonces, publicités, reportages et communiqués contactez le 22 46 57 87/ 90 03 17 74

Lisez chaque Vendredi votre journal L'Eveil de la Nation

Amélioration des performances des acteurs du système de santé : Revue nationale des activités sanitaires 2013

Pour identifier les forces et les faiblesses du système national de santé afin de réorienter ses actions vers des stratégies plus efficaces et faciliter la prise de décision, le gouvernement dans sa stratégie a entrepris depuis quelques années la revue nationale des activités sanitaires.

C'est ce qui a réuni les acteurs du système sanitaire, les partenaires techniques et financiers, les organisations de la société civile du 25 au 27 juin en vue d'analyser les résultats, apprécier le niveau d'atteinte des principaux indicateurs de performance, de formuler des recommandations et des approches de solutions et des approches de solutions pour relever les nombreux défis de notre système de santé.

C'est le premier ministre M. Kwesi Sélagodji Ahoomey-Zunu qui a ouvert les travaux de cette revue en présence de la repré-



La table d'honneur

sentante résidente du PNUD Kardiata Lo N'diaye, de la représentante de l'Unicef.

Cette revue se fixe comme objectif de faire le bilan exhaustif, sans complaisance des activités qui ont été menés dans le secteur de la santé au cours de l'année 2013.

Selon le premier ministre Ahoomey, cette rencontre se veut une rencontre d'autocritiques et remise en cause, capitale pour le département de la santé. Il a permis de passer au peigne fin les activités menés en 2013, afin d'identifier les points forts et les

points forts et les points à améliorer en vue de prendre des mesures appropriées pour le renforcement continu de notre système de santé dans l'intérêt supérieur de nos populations.

Pendant 3 jours les participants à cet atelier ont évalués les interventions du domaine en 2013 dans le cadre du plan national de développement sanitaire, fruit de notre politique nationale de santé. Ils ont avec un esprit critique en outre identifier les forces et les faiblesses du système national de santé afin de réorienter les actions vers des

stratégies plus efficaces et faciliter la prise de décision car une politique et une stratégie efficaces de développement sanitaire sont des préalables de développement économique et social de toute nation.

Les hommes et les femmes ne peuvent utiliser pleinement leur capacité, leur intelligence et leur talent au service du développement économique et social que si leur santé le leur permet. C'est pourquoi la préservation de la santé des populations reste et restera la préoccupation majeure du gouvernement Togolais.

Pour honorer l'obligation à la santé reconnue par la constitution du 14 octobre 1992, le premier ministre a convier les participants à s'investir davantage, à consentir plus de sacrifices et à faire appel au niveau le plus élevé de leur technicité pour augmenter l'effet de leur actions sur le quotidienne nos populations.

Conscient qu'il s'agit là d'une

tâche ardue eu égard aux nombreuses difficultés et contraintes auxquelles les praticiens hospitaliers seront confrontés et qui sont liées à l'insuffisance des ressources, ils ont l'obligation de faire preuve d'ingéniosité et de conscience professionnelles pour procéder à des choix rationnels dans l'allocation et l'utilisation des ressources afin de limiter les déviations, les gaspillages de ces ressources mises à leur disposition.

Les objectifs fixés dans les documents stratégiques sont le plan de développement sanitaire 5PNDS), les principaux indicateurs de performances, la stratégie de croissance accélérée et de promotion de l'emploi, la lettre de mission du ministère de la santé et les différents plan d'action opérationnels.

Vivement que cette revue puisse améliorer les prestations dans notre système de santé

ADAM Adjironou

Relation Togo-Koweït : **Intenses activités diplomatiques de l'Ambassadeur Ouro-Sama**

Quelques semaines après la présentation de ses lettres de créances, l'Ambassadeur du Togo près l'Etat du Koweït Ouro-Sama Mohamed Saad ne se donne pas de répit.

Conformément à son cahier de charge et prenant en compte les nouvelles orientations diplomatiques du Chef de l'Etat, qui voudrait faire des relations internationale une véritable opportunité pour vendre à prix d'or l'image de notre pays, le Représentant du Togo près l'Etat du Koweït a mis à profit le mois de Juin pour dérouler la première phase de sa stratégie pour une

du Koweït, Sheikh Khalid Jarah Al-Sabah. La coopération togolaise avec le Koweït prend en compte tous les compartiments du développement et qui parle de développement ne peut mettre de côté la sécurité.

Il était normal donc pour le diplomate togolais de nouer des contacts avec le Ministère de la défense de son pays d'accueil afin de faire un tour d'horizon et définir dans quelles mesures les expériences d'un Etat en matière de défense et de sécurité peuvent-elle faire école dans l'autre pays.

Le 08 Juin 2014, le diplo-



rencontre avec le Président de la Chambre du Commerce et d'Industrie du Koweït est une occasion rêvée pour les deux hommes de discuter des possibilités d'investissement des hommes d'affaires du Koweït en direction du Togo.

Quelques jours plus tard soit le 12 juin 2014 le représentant du Togo près l'Etat du Koweït a rencontré le président de la Conseil Suprême de la Magistrature, de la Cour Suprême et Constitutionnelle du Koweït, Monsieur Faisal A. Al-Mirshid.

D'autres rencontres et non des moindres ont eu lieu le 15 Juin 2014 avec le Secrétaire General du Conseil National pour la Culture, les Arts et Lettres.

L'Etat du Koweït a à sa tête un Roi qui forcément a un Prince qui hérite du trône le jour où le Roi venait à quitter le monde des vivants. Et il n'est pas possible de vouloir rendre bénéfiques les relations entre ces genres de pays et les nôtres sans une rencontre préala-

ble avec le prince héritier. C'est donc à cet exercice que l'Ambassadeur Ouro-Sama s'est livré le 17 juin 2014. Il a donc eu à échanger pendant plusieurs minutes avec Son Altesse, le Prince Héritier du

eu à échanger le 23 juin 2014 avec le Ministre du Pétrole, Dr Ali Saleh Al Omair et le Directeur Général de l'Autorité des Investissements.

La grosse artillerie diplomatique qu'a commencé par



diplomatie de développement si cher au Chef de la Diplomatie togolaise Robert Dussey sous l'impulsion du Chef de l'Etat Faure Gnassingbé.

Le 02 Juin déjà, Ouro-Sama Mohamed Saad s'entretenait avec le Ministre de la Défense

mate togolais a rencontré le Président de la Chambre et d'Industrie du Koweït. Comme les togolais peuvent s'imaginer, l'ambassadeur Ouro-Sama a parmi les obligations, celle d'attirer les investisseurs koweïtiens vers notre pays et cette



Koweït, Sheikh Nawal Al-Ahmad Al-Jaber Al Sabah.

Le Koweït est reconnu mondialement comme un grand pays producteur de pétrole et le Togo qui est un importateur du pétrole a besoin de s'assurer une certaine solidité des relations avec les pays exportateurs comme le Koweït. L'ambassadeur du Togo a donc

déployer son Excellence Ouro-Sama doit aux opérateurs économiques et autres investisseurs de mieux connaître le Togo et d'être attirés pour qu'au final, les togolais voient des hommes d'affaires des deux pays bouger en partance ou à destination des deux Etats pour le bonheur des togolais.



Guide de production d'aliments en micronutriment dans l'espace UEMOA :

Vers une harmonisation des textes sur l'enrichissement d'aliments

Perçu comme une orientation stratégique durable pour faire face aux besoins des populations, l'enrichissement des aliments se veut aujourd'hui une préoccupation des plus hautes autorités des pays membre de la zone Uemoa. Il constitue en l'adjonction de vitamines et de minéraux essentiels aux aliments de grande consommation tels que les huiles raffinés, la farine de blé tendre et le sel.



La table à l'ouverture des activités de l'atelier

Dans une logique d'orientation stratégique, un atelier de formation à l'utilisation des nouveaux guides de production d'aliments enrichis en micronutriments dans la zone Uemoa à réunis les acteurs du 24 au 25 juin en vue de capitaliser les acquis et d'intensifier le processus de fortification, la formation des acteurs.

Cet atelier a été ouvert par le secrétaire général du ministère

de l'enseignement technique et de la formation professionnelle M. Adjaro Mata-Esso en présence de M. Amedee Ajanhoun, commissaire chargé du département du développement de l'entreprise, de l'énergie, des télécommunications et du tourisme et de M. Touaoro Zaoro coordinateur régional programme fortification HKI.

Selon le secrétaire général,

l'enrichissement des aliments s'inscrit désormais dans une dynamique régionale, avec l'implication des gouvernements, des institutions régionales, des partenaires au développement et des industries.

Dans le cadre de la mise en œuvre de la politique d'enregistrement des aliments en micronutriments, le Togo a pris un certain nombre de textes administratifs

et institutionnels.

Selon lui, l'enrichissement des aliments s'inscrit désormais dans une dynamique régionale, avec l'implication des gouvernements, des institutions régionales, des partenaires au développement et des industries a-t-il fait remarquer.

Pour sa part, le commissaire Guy Amédée a signifié que, cet atelier constitue l'aboutissement d'un travail entrepris depuis 2005, par la commission de l'UEMOA, les partenaires techniques et financiers, ainsi que les experts de nos Etats respectifs, pour le renforcement de la capacité des structures nationales qui assurent le contrôle de la qualité des aliments.

Dans son allocution de circonstance, M. Zaoro a fait remarqué que pour être efficace, un service de contrôle de qualité ou

d'inspection des aliments a besoin de normes et de règlements de base ayant pour objectif de protéger les consommateurs contre les risques sanitaires et les fraudes.

C'est ce qui a valu l'adoption de normes et la signature des arrêtés ou décret rendant obligatoire l'enrichissement des aliments dans plusieurs pays de l'Uemoa dont le Togo.

Pour lui pour faciliter l'application des mesures contenues dans ces documents, il est impératif d'avoir des contrôleurs formés et disposant de méthodes et d'outils appropriés pour faire leur travail tout en invitant les services impliqués dans le contrôle et l'inspection des aliments enrichis à renforcer leur collaboration.

ADAM

MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT ET DES RESSOURCES FORESTIÈRES

SECRETARIAT GÉNÉRAL

Secrétariat Technique de la Plateforme RRC

Projet Gestion Intégrée des Catastrophes et des Terres

SOLLICITATION PUBLIQUE DE MANIFESTATION D'INTERET POUR LA CONSTITUTION DU REPERTOIRE DE FOURNISSEURS ET PRESTATAIRES DE SERVICES AGREES

Le Projet Gestion Intégrée des Catastrophes et des Terres (PGICT) a pour objectif global d'appuyer le Togo à accroître sa résilience aux catastrophes naturelles, en particulier les inondations et à promouvoir la gestion durable des terres en vue de réduire la pauvreté des communautés exposées.

Dans le but de constituer son répertoire de fournisseurs et prestataires de services pour l'année 2014, l'unité de gestion du projet Gestion Intégrée des Catastrophes et des Terres (UGP-GICT) invite les entreprises et sociétés agréées à manifester leurs intérêts en envoyant un dossier de candidature auprès du " Secrétariat technique de la Plateforme nationale RRC/Unité de Gestion du Projet Gestion Intégrée des Catastrophes et des Terres ".

La liste des catégories d'activités concernées sont :

1. Fournitures

- matériels informatiques
- fournitures de bureau
- lampes solaires
- motopompe et accessoires

2. Mobiliers de bureau et Matériels

- mobiliers de bureau
- matériaux de construction

3. Matériels roulants

- fauteuils roulants et tricycles
- véhicules à deux et quatre roues

4. Matériels de communication et de transmission de données

- radios, antenne relais

- accumulateurs post portatif
- station automatique, totale et accessoires

5. Prestations de service diverses

- impression de supports de communication
- entretien de véhicules
- entretien réseau internet et maintenance

6. Génie civil

- construction
- réhabilitation

L'UGP rappelle aux fournisseurs et prestataires qui ont eu à travailler avec le projet qu'ils ne sont pas dispensés de cette formalité, et qu'ils doivent actualiser leurs dossiers pour être qualifiés.

Le dossier de candidature doit comporter les documents suivants :

- une lettre de motivation comportant les noms, prénoms, raison sociale, adresse, téléphone, fax, e-mail, présentation de la structure (date de création, nature juridique, capital social, localisation géographique) ;
- l'autorisation d'installation ;
- l'extrait du Registre de Commerce et du Crédit Mobilier ;
- les pièces administratives (cartes d'opérateur économique ou agrément en cours de validité, quitus fiscal) ;
- liste du matériel en propriété ou en location avec justification des moyens humains ;
- expérience dans le domaine avec le cas échéant une liste des réalisations antérieures;
- états financiers des trois dernières années ;

REPUBLIQUE TOGOLAISE
Travail-Liberté-Patrie

- prospectus éventuels ;
- les possibilités de partenaires financiers, de disponibilités financières ou de lignes de crédit.

Les manifestations d'intérêt doivent être déposées à l'adresse ci-après :

Secrétariat technique de la Plateforme nationale RRC/

Unité de Gestion du Projet Gestion Intégrée des Catastrophes et des Terres (UGP/GICT) au Ministère de l'Environnement et des Ressources Forestières sis à Nyékonakpoè au 59 rue de la Kozah dans l'enceinte de l'ancienne direction générale de l'ODEF en face de CENETI

A l'Attention du Coordonateur du Projet

BP : 4825 Lomé-TOGO, République Togolaise,

Tél : (00228) 22 21 75 05 / 22 46 81 08 / 22 46 81 11 ; Email : pgict@yahoo.fr

au plus tard le 23 juillet 2014.

Une liste de prestataires sera établie par domaine d'activité après étude de dossiers.

NB : Seuls les prestataires retenus seront consultés pour d'éventuelles commandes.

L'unité de gestion du projet Gestion Intégrée des Catastrophes et des Terres n'a aucune obligation de confier des prestations à ceux qui auraient répondu à cette manifestation d'intérêt.

Fait à Lomé, le 20 juin 2014

Le Coordonateur du PGICT

Amidou A. MOROU

ETATS FINANCIERS WAGES : EXERCICE 2013

BILAN VERSION DEVELOPEE

DINF 2000

Etat : TOGO
Date d'arrêté : 2013/12/31
P : A N.S. : TOG X/XX
D : AAO
M : 1
F : XX/NT:XXX
[En Francs CFA]

Code poste	ACTIF	2013			2012	Code poste	PASSIF	2013		2012	
		BRUT	AMT/PROV	NET				NET	NET	NET	
A01	OPERATIONS DE TRESORERIE ET AVEC LES INSTITUTIONS FINANCIERES	1 673 075 915	-	1 673 075 915	1 421 169 808	F01	OPERATIONS DE TRESORERIE ET AVEC LES INSTITUTIONS FINANCIERES	5 251 014 925	5 938 219 518		
A10	Valeurs en caisse	157 724 661	-	157 724 661	118 267 433	F1A	Comptes Ordinaires des Institutions Financières	9 900 000	-		
A17	Comptes ordinaires chez les institutions financières	685 010 475	-	685 010 475	430 000 520	F2A	Autres comptes de dépôt des institutions financières	43 750 000	53 750 000		
A2A	Autres comptes de dépôts chez les institutions financières	694 293 911	-	694 293 911	724 036 365	F3A	Comptes d'emprunts et autres sommes dues aux institutions financières	5 125 310 904	5 828 802 574		
A3A	Comptes de prêts aux institutions financières	136 046 868	-	136 046 868	148 865 490	F55	RESSOURCES AFFECTEES	5 388 274	-		
B01	OPERATIONS AVEC LES MEMBRES OU BENEFICIAIRES OU CLIENTS	16 249 582 970	684 364 999	15 565 217 971	15 581 549 569	F60	Dettes rattachées	66 665 747	55 666 944		
B20	Crédits à court terme	4 123 061 654	-	4 123 061 654	4 323 065 963	G01	OPERATIONS AVEC LES MEMBRES OU BENEFICIAIRES OU CLIENTS	9 829 240 260	8 979 582 449		
B30	Crédits à moyen terme	10 253 594 152	-	10 253 594 152	10 618 533 140	G10	Comptes ordinaires	4 303 297 934	3 746 688 152		
B40	Crédits à long terme	87 745 874	-	87 745 874	83 205 446	G15	Dépôts à terme reçus	95 765 000	25 715 000		
B65	Créances rattachées	203 193 090	-	203 193 090	167 732 232	G30	Autres dépôts de garanties reçus	5 430 177 326	5 207 179 257		
B70	Crédits en souffrance	1 581 988 200	684 364 999	897 623 201	389 032 788	H01	OPERATIONS SUR TITRES ET OPERATIONS DIVERSES	148 100 793	142 334 159		
C01	OPERATIONS SUR TITRES ET OPERATIONS DIVERSES	194 432 054	-	194 432 054	185 640 140	H40	Créditeurs divers	113 547 775	116 280 336		
C30	Comptes de stocks	121 603 436	-	121 603 436	117 563 499	H6A	Comptes d'ordre et divers	34 553 018	26 053 823		
C40	Débiteurs divers	29 047 844	-	29 047 844	5 903 831	L01	PROVISIONS, FONDS PROPRES ET ASSIMILES	2 753 760 607	2 769 051 426		
C6A	Comptes d'ordre et divers	43 780 774	-	43 780 774	62 174 810	L10	Subventions d'investissement	135 321 011	188 321 792		
D01	VALEURS IMMOBILISEES	1 547 605 382	998 214 737	549 390 645	640 828 035	L20	Fonds affectés	1 181 467 496	1 032 302 547		
D1A	Immobilisations financières	34 714 784	6 269 231	28 445 553	34 714 784	L27	Fonds de crédit	25 000 000	-		
D15	Dépôts et cautionnements	18 776 740	-	18 776 740	14 862 752	L30	Provisions pour risques et charges	196 162 458	164 483 054		
D30	Immobilisations d'exploitation	1 477 920 018	991 945 505	485 974 512	575 056 659	L55	Réserves	198 066 079	160 594 761		
	Immobilisations acquises par réalisation de garantie	16 193 840	-	16 193 840	16 193 840	L65	fonds de dotation	164 286 518	169 186 518		
						L70	Report à nouveau (+ ou -)	1 016 691 436	804 353 967		
						L80	Résultat de l'exercice (+ ou -)	(163 234 391)	249 808 787		
E90	TOTAL ACTIF	19 664 696 321	1 682 579 736	17 982 116 585	17 829 187 552	L90	TOTAL PASSIF	17 982 116 585	17 829 187 552		

COMPTE DE RESULTAT VERSION DEVELOPEE

DINF 2000

Etat : TOGO
Date d'arrêté : 2013/12/31
P : A N.S. : TOG X/XX
D : AAO
M : 1
F : XX/NT:XXX
F : XX/NT:XXX
[En Francs CFA]

Code poste	CHARGES	2013	2012	Code Poste	PRODUITS	2013		2012	
						2013	2012	2013	2012
R08	CHARGES SUR OPERATIONS AVEC LES INSTITUTIONS FINANCIERES	471 885 481	448 273 018	V08	PRODUITS SUR OPERATIONS AVEC LES INSTITUTIONS FINANCIERES	32 544 443	31 256 224		
R3A	CHARGES SUR OPERATIONS AVEC LES MEMBRES, BENEFICIAIRES OU CLIENTS	72 174 276	56 273 650	V1A	Intérêts sur comptes ordinaires débiteurs	350 000	262 978		
R3C	Intérêts sur comptes des membres, bénéficiaires ou clients	72 174 276	56 273 650	V11	Intérêts sur autres comptes de dépôts chez les institutions financières	15 702 475	21 404 706		
R5E	CHARGES SUR CREDIT-BAIL ET OPERATIONS ASSIMILEES	12	20 958	V2A	Intérêts sur comptes de prêts aux institutions financières	15 491 968	8 188 540		
R6V	CHARGES SUR PRESTATIONS DE SERVICES FINANCIERS	11 142 356	15 460 383	V3A	PRODUITS SUR OPERATIONS AVEC LES MEMBRES, BENEFICIAIRES OU CLIENTS	2 946 405 319	2 776 057 436		
R8G	ACHAT ET VARIATIONS DE STOCKS	(3 494 872)	8 195 129	V30	Intérêts sur crédits aux membres, bénéficiaires ou clients	2 492 752 426	2 339 343 552		
S02	FRAIS DE PERSONNEL	992 091 801	1 009 954 091	V3R	Autres Intérêts	99 575 583	71 151 860		
S03	Salaires et traitements	812 381 672	839 675 072	V3X	Commissions	354 077 305	365 562 024		
S04	Charges sociales	166 859 131	153 929 019	V6B	GAINS SUR OPERATIONS DE CHANGE	5	8		
S05	Rémunérations versées aux stagiaires	12 850 998	16 350 000	W4A	PRODUITS DIVERS D'EXPLOITATION	1 536 611	7 444 641		
S1A	IMPOTS ET TAXES	513 100	897 380	W53	SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	4 544 098	7 205 623		
S2A	AUTRES CHARGES EXTERNES ET CHARGES DIVERSES D'EXPLOITATION	674 404 766	626 270 385	X6B	REPRISES DE PROVISIONS ET RECUPERATIONS SUR CREANCES AMORTIES	519 662 428	370 868 742		
S2B	Services extérieurs	146 359 657	147 692 835	X6C	Reprises de provisions sur créances en souffrance	466 355 400	333 044 207		
S3A	Autres services extérieurs	493 411 820	443 926 190	X6H	Reprises de provisions pour risques et charges	27 992 104	-		
S4A	Charges diverses d'exploitation	34 633 289	34 651 360	X6J	Récupération sur créances amorties	25 314 924	87 824 535		
T51	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET	233 000 481	208 113 730	X80	PRODUITS EXCEPTIONNELS	60 905 001	88 495 267		
T6B	DOTATIONS AUX PROVISIONS ET PERTES	1 239 247 092	659 552 878	X81	PROFITS SUR EXERCICES ANTERIEURS	228 012	10 292 406		
T6C	Dotations aux provisions sur créances en	942 707 839	352 964 618	L80	DEFICIT	163 234 391	-		
T6G	Dotations aux provisions pour dépréciation des autres éléments d'actif	6 269 231	-						
T6H	Dotations aux provisions pour risques et charges	62 360 315	61 757 391						
T6K	Pertes sur créances irrécouvrables couvertes par des provisions	227 909 707	242 589 686						
T6L	Autres Pertes sur créances irrécouvrables couvertes par des provisions	-	2 241 183						
T80	CHARGES EXCEPTIONNELLES	2 286 607	755 116						
T81	PERTES SUR EXERCICES ANTERIEURS	33 809 208	8 044 842						
L80	EXCEDENT	-	249 808 787						
T84	TOTAL CHARGES	3 729 060 308	3 291 620 347	X84	TOTAL PRODUITS	3 729 060 308	3 291 620 347		

La présidente du Conseil d'Administration

KOUMAGLO Yedohé Dérali Epouse PALAN





SYSTEME DES
NATIONS UNIES AU TOGO

**SOUS LE HAUT PATRONAGE DE SON EXCELLENCE,
MONSIEUR FAURE ESSOZIMNA GNASSINGBE
PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE**

**LE MINISTERE DE LA COMMUNICATION, LA HAAC ET
LES ORGANISATIONS PROFESSIONNELLES DE LA PRESSE,**

Organisent

LES ETATS GENERAUX DE LA PRESSE TOGOLAISE

Du 30 juin au 2 juillet 2014

Thème: « Le Pari de la Professionnalisation »

Lieu: INFA de Tové à Kpalimé



REPUBLIQUE TOGOLAISE

Récépissé n°0254/29/10/04 HAAC

L'ÉVEIL
de la nation

Siège : Adidoadin, Pavée Prolongé, 2ème Carré après la Pharmacie Le Galieen
Tél: (00228) 22 32 85 95
Directeur de Publication:
Sama T. DJOBO
(00228) .90 03 17 74
.98 62 72 72

Responsable commercial:
Adam Adjronou
90 11 87 88
Rédaction:
Biva KPELAFIA,
Sam DJOBO,
Adam A.
Armand Attisso

Secrétariat :
AGBERE Takira

Imprimerie:
La Colombe
Tirage :
2.500 exemplaires